# SAINT-BRICE-EN-COGLÈS (Ille-et-Vilaine)

Château du Rocher-Portail

Croisées

Premier quart du XVIIe siècle



Le château du Rocher-Portail est édifié entre 1596, date d'achat de la terre par Gilles Ruellan, et 1617, date inscrite sur le logis en fond de cour. Malgré une campagne de restauration importante dans les années 1860, il conserve une grande authenticité et notamment plusieurs croisées qui témoignent de son histoire. Nous lui avons ainsi consacré trois études qui sont autant d'étapes dans sa réalisation et son évolution<sup>1</sup>. Cette première étude est consacrée aux croisées d'origine dont il ne reste qu'un exemplaire partiel dans la galerie qui occupe son aile nord-ouest (fig. E.1) et quelques volets remaniés dans le logis en fond de cour. Bien qu'elle ait perdu ses volets du bas, la conception de la croisée de la galerie peut être aisément rétablie. Elle adopte en effet un type spécifique à la Bretagne, à savoir une division en trois compartiments, une vitrerie dormante limitée aux compartiments du haut et l'emploi de simples volets. Les éléments conservés nous ont heureusement permis de retrouver le dessin de sa vitrerie d'origine. Nous verrons également que les volets remaniés fournissent de précieuses informations sur les croisées du logis.

# Le château et sa galerie

Le maître d'ouvrage du Rocher-Portail est Gilles Ruellan, homme d'affaires avisé et précieux allié de la monarchie dans ses relations avec la Bretagne. A la tête d'une fortune considérable, il acquière plusieurs domaines en 1596, dont celui du Rocher-Sénéchal (futur Rocher-Portail). On ignore la date de commencement du nouveau château, mais le millésime de 1617 inscrit sur le fronton du corps central indique probablement son achèvement. Gilles Ruellan, anobli en 1603, fait baron de Tiercent en 1611 puis marquis de la Ballue en 1622, meurt en 1627. La propriété du Rocher-Portail revient alors à sa troisième fille Vincente, épouse de Jacques Barrin de la Galissonnière. Un an avant la mort de celle-ci, en 1654, elle est cédée par son fils à Jacques de Farcy pour plus de 80 000 livres. Vendue en viager en 1754, elle passe ensuite en plusieurs mains pour être achetée en 1866 par le baron Alexandre de Boutray, qui y mène d'importants travaux de restauration et le sauve de la ruine².

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement à la galerie sur deux niveaux de l'aile nord-ouest du château qui mène à un pavillon occupé par la chapelle au rez-de-chaussée et sans doute un cabinet à l'étage (fig. 2.1). Si ce dernier offrait le confort d'une cheminée, laquelle conserve exceptionnellement son décor d'origine non restauré (fig. 2.2), la galerie,

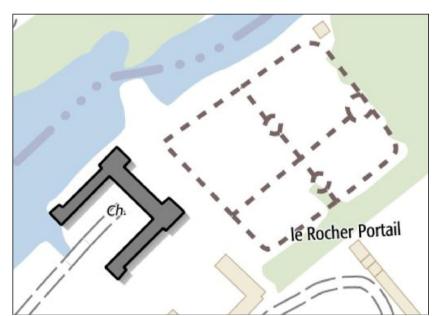


Fig. E.1. Plan et orientation du château Source geoportail.gouv.fr

non chauffée, n'avait probablement qu'une fonction de circulation, voire d'apparat puisqu'elle conserve également quelques traces d'un riche décor sur ses deux murs d'extrémité (fig. 2.5). Elle était couverte d'un plafond à poutres et solives aujourd'hui peint à l'ocre jaune et son sol était revêtu de carreaux de terre cuite. Cinq fenêtres l'éclairaient depuis le nord-ouest (fig. 1.3) et sept depuis le sud-est (fig. 2.1). Les embrasures intérieures de celles-ci étaient enduites et peintes d'un faux appareillage de pierres (fig. 2.4 et 4.8). Toutes les croisées de cette galerie, hormis une, ont été refaites dans le style du XVIIe siècle en réemployant une partie de la serrurerie ancienne. La croisée sauvegardée est située en façade nord-ouest, dans la travée qui jouxte le pavillon d'extrémité (fig. 2.3 et 3.2).

<sup>1</sup> Etudes n°35010 (croisées du dernier quart du XVIIe siècle) et n°35011 (croisées du début du XVIIIe siècle).

<sup>2</sup> C. Amiot, « Observations sur le plan quadrangulaire et la galerie dans les châteaux bretons (1575-1640) : L'exemple du Rocher-Portail à Saint-Brice-en-Coglès », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1996, p. 519-561.

# Croisée 1 (galerie)

# La menuiserie

#### Le bâti dormant

Le bâti dormant est divisé en trois compartiments³ par un croisillon et un meneau partiel non moulurés à l'extérieur (fig. 3.2 et plan n°1). Il adopte un type bien identifié en Bretagne par les études que nous lui avons consacrées et qui lui est propre. Sa traverse basse n'a pas résisté aux intempéries et son croisillon, placé à cinquante-cinq centièmes du bas, est fortement dégradé. Malgré tout, la hauteur de ces deux éléments a pu être retrouvée grâce aux mortaises des battants de rive. A l'intérieur, le bâti dormant montre dans ses trois compartiments une simple feuillure pour recevoir les volets (fig. 4.4 et plan n°2). A l'extérieur, une feuillure plus réduite permettait également d'installer des vitreries mises en plomb dans les deux compartiments du haut (plan n°2). Il est à noter que cette petite feuillure a fait l'objet de ravancements (dont un biais au niveau du croisillon) au droit des assemblages, alors qu'elle est habituellement arrêtée au ciseau (plan n°1).

#### Les volets

Seuls les volets du haut subsistent. Ceux du bas, plus exposés aux intempéries et peu adaptables à l'évolution des modes de vie, n'avaient guère de chance de nous parvenir. Ils ont sans doute été éliminés depuis longtemps puisque les croisées refaites sur ce type dans cette galerie récupèrent la serrurerie des volets du haut, mais pas celle des volets du bas dont le dessin est sans correspondance avec la serrurerie d'origine (fig. 4.5).

Les volets du haut sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dont les chevilles sont disposées parallèlement aux arasements. Contrairement à bien des modèles bretons, les montants et les traverses de ces bâtis ont des largeurs réduites et sensiblement réqulière (plan n°1). Toutefois, sur le volet gauche, le battant de rive est nettement plus étroit que le battant du milieu, alors que sur le volet droit on observe une inversion des proportions (plans n°1 et 2). Il est fréquent que les croisées bretonnes aient des battants de rive plus larges, voire exagérément larges, sans doute pour assurer un meilleur maintien des volets. On pourrait donc penser ici, qu'au moment du ferrage il y ait eu une inversion de sens du volet gauche. Cette hypothèse ne peut toutefois être retenue puisque la traverse basse nettement plus large se serait alors retrouvée en partie haute. Chacun de ces volets est divisé par deux traverses et deux montants intermédiaires formant cinq panneaux à plate-bande à l'extérieur, laquelle est composée d'un quart-de-rond surmonté d'un large filet. Il est à noter que le panneau médian à plate-bande est lui-même divisé en deux (fig. 3.4). A l'intérieur, les panneaux sont mis au molet par l'intermédiaire d'une feuillure variable en fonction de leur épaisseur qui n'a pas été régularisée. Selon une pratique courante à l'époque et du fait également de bâtis assez faibles, les moulures (chanfrein et quart-de-rond) n'entament pas les assemblages, mais sont arrêtées. Ces volets sont montés à recouvrement à simple feuillure sur le dormant.

Deux autres volets et quelques éléments de volets du même type subsistent entreposés dans la galerie (fig. 4.1, 4.2, 4.3 et 4.6). Aucun ne peut être mis en relation avec les compartiments du bas des croisées. Les deux volets déposés ont sensiblement les mêmes dimensions que les deux étudiés plus haut. Ils montrent toutefois des dimensions de bâtis et de panneaux bien différentes avec notamment un panneau médian plus étroit (fig. 4.1, 4.2 et E.2).

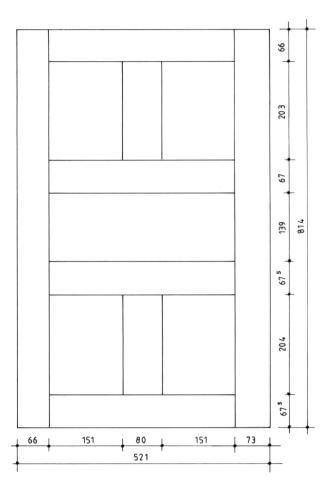


Fig. E.2. Autre modèle de volet conservé

# La serrurerie

## Les organes de rotation

La rotation des volets est assurée par des fiches à cinq nœuds à broche rivée et à deux lacets, ces derniers étant fichés dans le bâti dormant (fig. 3.3 et plan n°3).

#### Les organes de fermeture

La fermeture des volets du haut est assurée par des loquets à ressort sur platine finement découpée, repercée, battue et ciselée pour former un cuir aux lanières entrelacées (fig. 3.5 et plan n°3).

#### Les organes de préhension

La préhension des volets est améliorée par une pendeloque sous chaque loquet, d'un modèle et d'un emploi courants à cette période (fig. 3.5 et plan n°3).

#### Les organes de consolidation

Les assemblages d'angle des volets sont renforcés par des équerres entaillées dans le bois (fig. 3.1 et 3.3, plan n°3). La présence d'équerres sur les croisées bretonnes n'est pas fréquente, mais elle l'est davantage dans le Maine et l'Anjou voisins. C'est peut-être cette proximité qui les justifie ici.

# La vitrerie

Dans les deux compartiments supérieurs du bâti dormant, nous avons relevé dans les feuillures toutes les traces de clous susceptibles de correspondre à la fixation des anciennes vitreries mises en plomb (plan n°4). Grâce à celles-ci, nous avons pu retrouver le dessin initial qui était composé de carrés d'environ 110 mm et de bornes de 70 mm de large. Les traces coïncident parfaitement dans les deux compartiments.

<sup>3</sup> Sur un autre croisillon conservé dans la galerie (fig. 4.7), l'ancien emplacement de la gâche et l'absence d'assemblage pour installer un meneau en partie basse montrent bien que ces croisées étaient divisées en trois compartiments, selon un type spécifique à la Bretagne.

# Peinture

Les volets et le bâti dormant sont peints à l'ocre jaune, couleur couramment utilisée au XVIIe siècle. Cette couleur unique est bien visible à l'intérieur de la croisée, mais on en observe aussi des traces à l'extérieur (fig. 4.4). L'ocre jaune paraît évidemment être la couleur d'origine. Toutefois, il est à noter qu'elle a été passée après la mise en place de la serrurerie (fig. 4.1), c'est-à-dire sur les équerres et les loquets qui n'avaient probablement pas vocation à être recouverts puisque les platines de ces derniers sont finement gravées. On observe cette ocre jaune également sur les volets redimensionnés et reposés dans la grande salle de l'étage qui jouxte l'escalier du pavillon nord (croisée 2, fig. 4.5).

# Croisée 2 (logis)

Le logis en fond de cour conserve de nombreuses croisées de divers types probablement réalisées durant l'importante campagne de travaux de la deuxième moitié du XIXe siècle. Les deux de la pièce de l'étage qui jouxte l'escalier du pavillon nord réutilisent dans leurs compartiments du milieu des volets du début du XVIIe siècle (fig. 5.1 et fig. E.3 ci-contre). Les autres ont été refaits dans le même style. Leurs dimensions extérieures ont été recalibrées pour les adapter à leur nouvel emplacement. On perçoit encore sur leur montant de rive les mortaises qui permettaient d'installer les fiches à broche rivée. Les quatre volets sont divisés en quatre panneaux décorés aux deux parements d'une plate-bande. A l'extérieur, elle est composée d'une doucine surmontée d'un large filet (fig. 5.5) et à l'intérieur d'une simple 🕱 doucine. Les moulures des bâtis sont identiques à celles utilisées sur les volets de la galerie auxquelles s'ajoute un élégi au fond légèrement bombé sur la traverse et les montants intermédiaires de la seule face extérieure (fig. 5.5)4. Ces volets partagent également avec ceux de la galerie les mêmes loquets et les mêmes équerres entaillées (fig. 5.1 à 5.3). Par ailleurs, sous le beau décor peint en trompe-l'œil, qui est en partie écaillé, on voit aisément une simple peinture à l'ocre jaune identique à celle de la galerie (fig. 5.5).

Bien que ces quatre volets recalibrés pour les adapter sur des vantaux vitrés semblent perdus dans un ensemble de restauration du XIXe siècle, il n'est pas inintéressant de s'interroger sur leur emplacement initial et sur les caractéristiques des croisées qui les accueillaient. Il n'était pas possible dans le cadre de cette étude de mesurer chaque fenêtre du château et de rechercher un emplacement adapté à des croisées dont nous ne connaissons pas la conception. Nous partirons donc de l'hypothèse qu'ils peuvent être restés à leur place d'origine. Leur bon état permet déjà d'indiquer qu'ils n'ont pas été exposés aux intempéries. Ils étaient donc protégés et ferrés sur des vantaux vitrés ou installés directement sur un bâti dormant à l'arrière d'une vitrerie à l'instar des croisées de la galerie.

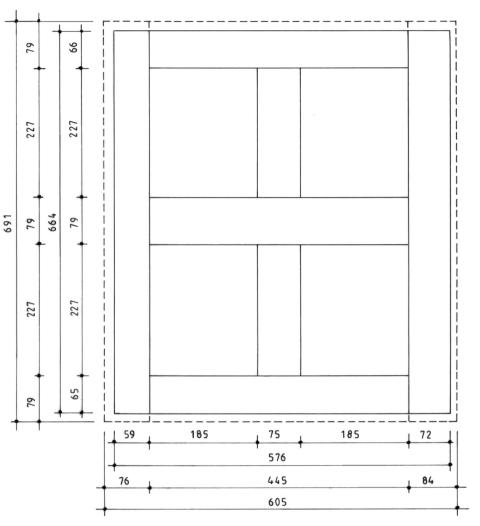


Fig. E.3. Composition d'un volet et restitution de ses dimensions présumées

La largeur entre tableaux des baies est de 1 240 mm (hauteur 2 353 mm). La largeur restituée des volets est d'environ 605 mm<sup>5</sup>. La restitution par le calcul montre qu'il est impossible avec les largeurs rétablies des volets d'intercaler des vantaux vitrés. Par contre, ils sont parfaitement adaptés à un ferrage sur le bâti dormant avec un emplacement à l'arrière d'une vitrerie sur ce bâti dormant. S'ils sont à leur emplacement d'origine, les deux croisées qui éclairait la pièce depuis le nord-est adoptaient donc le même type que celui de la galerie, soit une croisée à trois compartiments et vitrée uniquement en partie haute. Ce type de fenêtre, spécifique à la Bretagne, devait évidemment être très inconfortable. Dans certains cas, il peut sans doute être justifié par le coût du verre et une recherche d'économie. Au Rocher-Portail, la fortune du commanditaire ne permet pas de retenir un tel argument. D'ailleurs, un siècle plus tôt et selon Jacques Androuet du Cerceau, le roi François ler lui-même n'avait que de simples volets pour clore les compartiments inférieurs des croisées de son château de Madrid à Boulogne<sup>6</sup>.

# Les portes de la galerie

Il est intéressant de mettre en corrélation les portes intérieures du château avec les vestiges de croisées pour montrer leur appartenance à une même campagne de travaux. Le château en conserve heureusement de nombreux exemples, mais nous en étudierons plus particulièrement trois, c'est-à-dire les deux placées aux extrémités de la galerie (fig. 6.4 à 6.7 et fig. E.4 page ci-après) et un autre simplement entreposé dans celle-ci (fig. 6.1 à 6.3), l'ensemble étant bien représentatif des modèles en place.

Toutes ces portes sont montées sur bâti dormant et divisées en petits panneaux. Leur bâti est mouluré aux deux faces de la même façon par des chanfreins et des quarts-de-rond arrêtés ainsi que par des élégis sur tous leurs éléments hormis leurs battants de rive. Par contre, leurs panneaux sont plus soignés sur la face qui reste constamment visible. Ils sont alors agrémentés d'une plate-bande composée d'une doucine et d'un large filet dégageant une table carrée ou une table dont le grand axe est terminé en demi-disque en retrait. Sur le parement dissimulé lorsque le vantail est ouvert, les panneaux sont simplement mis au molet par l'intermédiaire d'une feuillure. La rotation des

<sup>4</sup> On observe également ces élégis sur les portes étudiées plus loin (planche n°6 et fig. E.4).

<sup>5</sup> Sur le montant du côté des fiches, nous avons ajouté la valeur d'une feuillure, soit 12 mm, et sur le montant du milieu nous avons pris une largeur moyenne de 76 mm.

<sup>6</sup> J. Androuet du Cerceau, Les plus excellents bastiments de France, Paris, 1576, p. 69.

vantaux est assurée par des fiches à broche rivée à l'instar des croisées. Le vantail donnant sur le pavillon d'extrémité a gardé sa fermeture d'origine constituée d'un loquet à poucier et d'une pendeloque (fig. 6.6).

La mouluration de ces portes (chanfrein, quart-de-rond, élégi et plate-bande) ainsi que leur serrurerie (fiches à broche rivée et pendeloques) permettent de les rapprocher sans difficultés des croisées étudiées plus haut et de montrer que la réalisation de l'ensemble correspond à une même campagne homogène de travaux ou à plusieurs campagnes très proches dans le temps les unes des autres.

## **Datation**

Les croisées à trois compartiments ont été utilisées en Bretagne pendant au moins deux siècles. Nous en verrons un exemple bien plus tardif dans la deuxième étude consacrée au château du Rocher-Portail. De fabrication simple, il peut être difficile de les dater selon leur évolution technique uniquement. Au Rocher-Portail, nous savons que l'essentiel de sa construction a été réalisé avant 1617. Les caractéristiques des croisées de la galerie et plus particulièrement leurs fiches à



Fig. E.4. Porte donnant accès à la galerie Noter les deux gonds dans l'ébrasement gauche qui témoignent d'une porte plus ancienne

broche rivée, leurs pendeloques et leurs équerres permettent de les dater des dernières décennies du XVIe siècle ou des premières du suivant. Les volets à petits panneaux, les élégis et les moulures arrêtées concordent également avec cette période. Toutes ces caractéristiques peuvent être mises en corrélation avec les volets réintégrés dans le logis et les différents vantaux de portes de celui-ci. Bien que la date de construction de la galerie mériterait d'être précisée puisque celle-ci vient s'adosser au logis sans liaison des maçonneries entre elles, l'homogénéité de l'ensemble permet de penser que ces croisées suivent la réalisation de celles du logis, soit dans les années 1610, voire 1620 au plus tard.

# Situation ST-BRICEEN-COGLES

Typologie
Type 3.DA



Documents annexés

Planche n°1 : Edifice
Planche n°2 : Galerie
Planche n°3 : Croisée 1
Planche n°4 : Croisée type 1
Planche n°5 : Croisée 2
Planche n°6 : Portes

Plan n°1 : Elévations intérieure et extérieure

Plan n°3 : Sections Plan n°3 : Serrurerie Plan n°4 : Vitrerie (restitution)